Janvier - Février 2015

www.ville-chambray-les-tours.fr

Méridiennes

85

Le magazine municipal de Chambray-lès-Tours

Un centre bourg revitalisé et embelli

P. 8 Éco quartier de la Guignardière : Un grand chantier d'avenir !

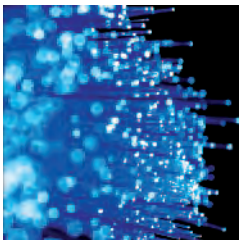

P. 16 Nouvelles technologies : La fibre arrive à Chambray

P. 21 USC Bol d'Air : C'est chouette la rando !

Chambray lès-Tours

Centre bourg

La rénovation du cœur de ville se dessine

A l'issue d'une réflexion qui a largement impliqué les habitants, associations et commerçants concernés, le projet de réaménagement du centre bourg a pris forme. Les principales orientations retenues s'articulent autour d'une volonté d'ouverture, de convivialité et d'embellissement... Dans la continuité de l'avenue des Platanes, le centre bourg va être profondément rénové, modernisé et embelli. Objectif pour la Ville : aménager le cœur du bourg, dans le respect de son identité en conservant son caractère de village convivial et à échelle humaine, avec des équipements publics attractifs, des services et des commerces de proximité de qualité, dans un environnement agréable. Les travaux vont démarrer cet été et s'achèveront en septembre 2016.

Une nouvelle place végétale sera créée après la démolition des bâtiments de l'ancienne école de musique situés derrière l'église. Elle offrira de nouvelles perspectives depuis l'avenue des Platanes vers l'église, la place de la mairie et les commerces. La mairie sera agrandie avec la création d'un bâtiment moderne et écologique afin d'accueillir sur un même site les services administratifs et la direction des Services techniques ; son parvis sera rénové et amélioré. Le stationnement rue de la Mairie sera réorganisé en priorisant le piéton et en respectant les usages (les commerces, le marché, les cérémonies religieuses et patriotiques...). Un parc urbain paysager sera aménagé sur l'ancien stade des Platanes, avec une aire de jeux pour les enfants, un parcours forme et une pergola. Enfin, la rue de Joué sera rénovée afin d'offrir une entrée du centre bourg arborée et végétale.

Une nouvelle place végétale et conviviale

Après la démolition des bâtiments de l'ancienne école de musique situés derrière l'église, une place végétale et minérale sera créée. Assimilée à une Agora, elle constituera le point névralgique du centre bourg. Elle offrira de nouveaux espaces publics et des perspectives sur l'avenue des Platanes et la place du 8 mai 1945. La création de cette place dégagera la vue sur l'entrée de la mairie et sur l'accès de l'église, créant une perspective vers les commerces situés place de la mairie, venant de l'avenue des Platanes. De la place de la Mairie vers l'avenue des Platanes, la perspective s'ouvrira sur le visuel de la nouvelle place largement végétalisée qui desservira le parking nord de la mairie et un peu plus loin l'accès à la salle Godefroy et au parc

paysager. Elle proposera de nouveaux accès pour les bâtiments administratifs, une liaison entre les espaces verts (le parc paysager et le bois) et l'activité économique du bourg (commerces, services…). Elle participera également à la mise en valeur des bâtis existants tels que l'hôtel de ville et l'église (dont le clocher et la nef datent du 12e siècle, la chapelle nord et le clocher du 15e siècle). L'environnement résolument traité à échelle humaine contribuera à proposer un espace convivial et esthétique.

La mairie sera agrandie avec un bâtiment en extension moderne et écologique

Un bâtiment en extension de la mairie de 300 m2 sera construit afin de mutualiser les services administratifs et la direction des Services techniques sur un même site. L'extension se situera à l'orée de l'aile Est de l'Hôtel de Ville et participera à la configuration de la nouvelle place. Ce bâtiment d'une architecture novatrice, en relation directe avec le bâtiment existant, appliquera les principes de l'éco-construction, avec une performance énergétique. Pour créer un jeu de volumes, un décalage avec le 1er étage sera réalisé ; celui-ci viendra en prolongement du R+1 de la mairie créant une liaison entre les deux bâtiments. Les deux bâtiments distancés de 2.50 m au niveau du rez-de-chaussée permettront un accès facile aux utilisateurs entre la mairie existante et l'extension. L'imbrication du volume du R+1 désaxé avec le rez-de-chaussée permettra la création d'une allée couverte, reliant le parking à la place de la mairie. L'entrée principale de l'Hôtel de Ville pourra ainsi être rejointe rapidement depuis tous les points du centre bourg. De nouveaux sanitaires publics seront créés dans la nouvelle extension afin de les rendre accessibles depuis l'espace extérieur. Le bâtiment R+1 sera traité en ossature et bardage bois. Un rappel esthétique viendra ponctuer le réaménagement du parvis de la mairie et de la place nouvellement créée.

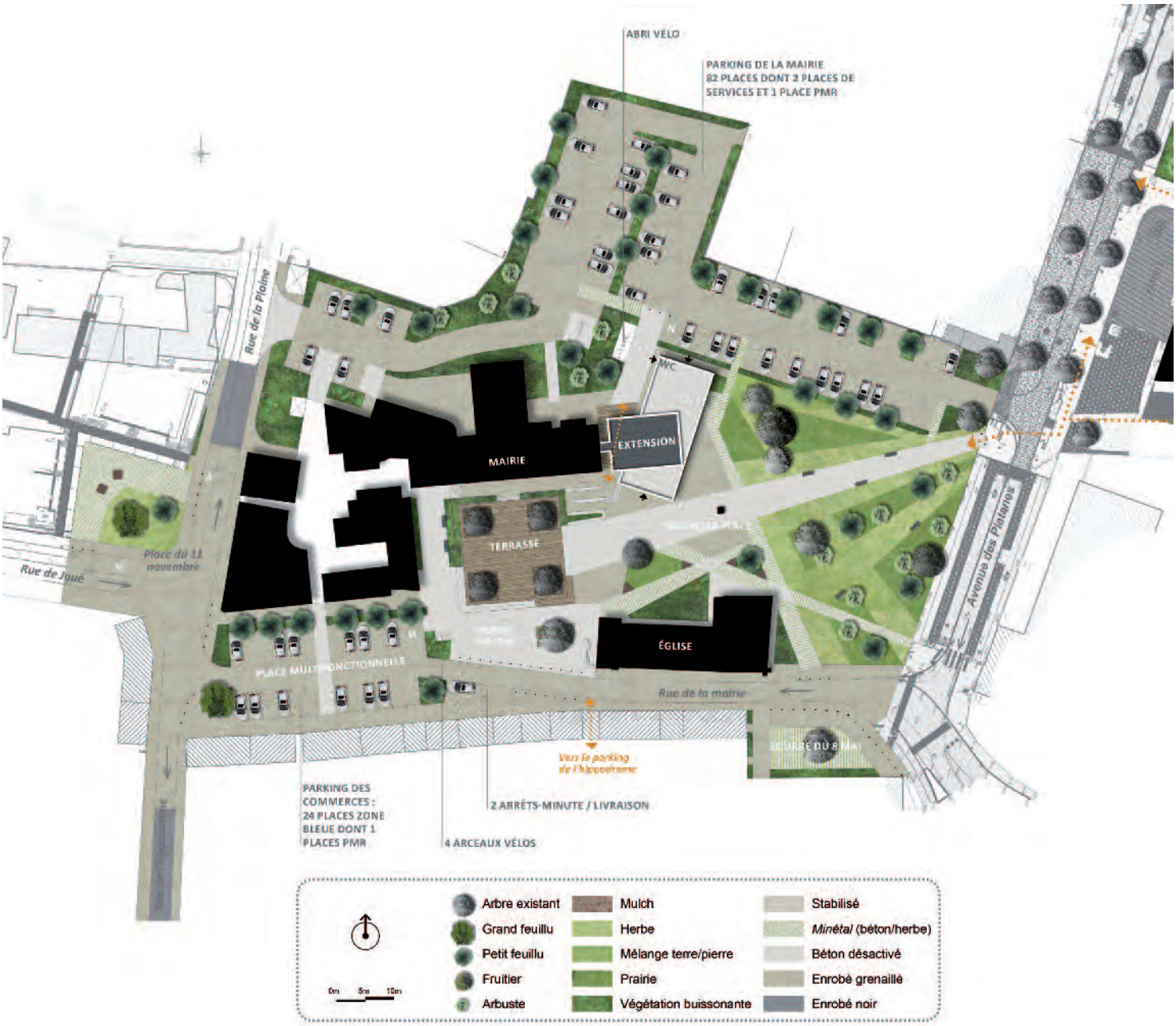

Le parvis de la mairie embelli

Le parvis de la mairie actuel sera rénové et embelli, avec la réfection de son revêtement et de ses espaces verts. L'éclairage public sera revu au profit d'un éclairage économe en énergie. Un plan de lumière sera mis en place pour éclairer et mettre en valeur les façades de la mairie et de l'église. L'objectif de cette rénovation est de proposer une plus grande ouverture du parvis sur le centre bourg, avec des accès facilités pour les piétons et les personnes à mobilité réduite, des passages vers la place végétalisée, la place du 11 novembre et l'organisation aisée de manifestations festives, religieuses et civiles.

Le stationnement et la circulation facilités

Le stationnement et la circulation seront valorisés afin de garantir une accessibilité et une animation du centre bourg, dans ses différents usages (marché, commerces, manifestations, cérémonies…). Le centre bourg bénéficiera de nombreuses places de stationnement. 82 places seront proposées sur le parking de la mairie. Une extension de cette aire de stationnement est également prévue afin de garer les véhicules municipaux et les voitures des agents, ce qui permettra de libérer des places pour le public. 24 places en zone bleue seront formalisées place de la Mairie. Mieux hiérarchisées et organisées, elles offriront une plus grande fluidité. Enfin, 21 places seront créées sur le site du parc urbain paysager. Les accès piétons seront privilégiés ainsi que les voies douces. Le revêtement de la rue de la Mairie et de la place du 11 novembre sera rénové, avec également la mise en accessibilité des commerces.

Un parc urbain paysager au cœur du bourg

Un parc urbain paysager sur l'ancien stade des Platanes sera aménagé. Il comportera une aire de jeux pour les enfants, un parcours forme et une pergola. Ce parc urbain paysager de plus de 9 300 m2 sera réalisé dans une démarche de développement durable avec la plantation d'espèces d'arbres locales peu consommatrices d'eau. Une voie cyclable sera créée joignant l'avenue des Platanes à l'allée des Tilleuls et au bois de Chambray. Ce nouveau parc constituera un lieu de rencontre, de détente et de loisirs, parfaitement intégré dans le paysage urbain du centre bourg. Ce nouvel espace public permettra de relier plus facilement le centre bourg au bois.

Ils participent au projet

Raphaëlle Chéré ingénieur paysagiste, diplômée de l'École Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage de Blois (ENSNP) et co-gérante de SATIVA Paysage.

Le centre bourg comprend des espaces publics, un patrimoine ancien, des voies de circulation, du stationnement… Comment avez-vous procédé pour engager cette rénovation ? Quels sont les enjeux de cette requalification ?

Le projet s'est attaché à répondre au mieux au programme élaboré par la municipalité pour les différents secteurs composant le centre-bourg. L'objectif était de requalifier les espaces, c'est-à-dire de valoriser les éléments existants, de conserver les usages, de proposer de nouvelles perspectives et d'améliorer les circulations douces. Le projet se déploie du cœur commerçant et administratif, à dominante minérale, vers la forêt avec la création d'un parc sur l'ancien terrain de sport. L'objectif est d'accompagner cette transition du minéral vers le végétal à travers des espaces ouverts, à la fois faciles à traverser et accueillants.

Un projet mené en concertation avec les habitants, les associations et les commerçants

Aménager, embellir le centre bourg, c'est aussi associer ceux qui y vivent, y travaillent ou s'y rendent régulièrement. Depuis octobre, une concertation a été organisée par la Ville afin de prendre en compte les suggestions, les expériences, les vécus et les usages des riverains, des commerçants, des associations et des habitants. Une exposition en mairie, des rencontres avec les élus, des réunions avec les architectes, les paysagistes ont été organisées afin d'enrichir le débat et la réflexion sur l'aménagement du centre bourg.

Depuis octobre, une **exposition en mairie** sur l'avant-projet et les équipes retenues (architecte, paysagiste) est proposée au public. Plus d'une centaine de Chambraisiens ont pris connaissance du projet et consigné leurs observations dans un registre mis à leur disposition. Ils ont rencontré l'équipe d'architectes-paysagistes et les élus. Ils ont exprimé leur intérêt pour la rénovation du centre bourg, notamment la clarté du projet. La gestion du stationnement de courte durée dans le centre bourg est un point qui a été souvent avancé.

Une **réunion exceptionnelle** a eu lieu le 22 octobre en mairie avec les membres du **Conseil de quartier « Centre Bourg »** et les élus chargés du dossier. Ils ont été sensibles à la qualité de l'aménagement paysager, aux espaces publics et à l'accessibilité du centre bourg.

Des réunions de concertation ciblées avec les commerçants et les associations du centre bourg se sont déroulées le 24 novembre en mairie. Le stationnement, le phasage des travaux, l'organisation du marché, les animations dans le centre bourg ont été des thématiques très souvent abordées par les commerçants. Les associations ont fait part de leur intérêt au projet, notamment l'association paroissiale qui a approuvé l'aménagement du parvis de l'église qui permet de respecter l'intimité des cérémonies religieuses. Elle a aussi apprécié les espaces « libérés » autour de l'église ainsi que la mise en valeur des façades grâce à un nouvel éclairage.

Réunion publique « Centre-bourg »

Les élus de la commune vous invitent à participer à une réunion publique sur le centre bourg **jeudi 5 février à 20 h 30 en mairie.** Vous pourrez prendre connaissance du projet, avec la prise en compte des suggestions et des remarques émises lors de la concertation.

Bruno Poupart- Lafarge, architecte DPLG, Président de la SAS Caraty & Poupart-Lafarge.

Comment avez-vous conçu le bâtiment en extension de la mairie ?

Comme un bateau à quai.... Le projet d'extension de la mairie, même modeste, marquera le paysage urbain par son emplacement central puisqu'il fait partie du projet de réaménagement global du centre bourg. Projet sur deux niveaux, le volume socle du rez-de-chaussée, recouvert d'un enduit clair, est volontairement détaché de la mairie pour laisser un passage public nord-sud depuis le parking vers la place de la mairie. L'étage plus réduit, habillé de tasseaux de bois, fait le lien avec la mairie et permet d'arrimer le tout. Il n'est pas recherché de dualité, au contraire, la mairie historique gardera sa façade et sa présence institutionnelle.

Vincent Thiesson concepteur lumière et architecte DPLG, gérant de l'agence « On »

Quelles sont les grandes lignes de ce « plan lumière » pour le centre bourg ?

Le projet d'éclairage a pour objectif de redéfinir les espaces en fonction de leurs usages afin de redonner une cohérence nocturne d'ensemble et de favoriser une reconnaissance intuitive des lieux. Le plan lumière vient accompagner et souligner le projet d'aménagement en venant créer un « axe identitaire » qui va de la place de la Mairie jusqu'au cœur du parc en passant par l'église, le monument central, le square et la salle Godefroy. Les architectures emblématiques du centre bourg (Hôtel de ville, église, monument aux morts…) seront mises en lumière.